

**ENQUETE CNEA – REPRESENTATIVITE SYNDICALE
DELEGUES DU PERSONNEL ET COMITE D'ENTREPRISE**

Dans le cadre de la loi du 20 août 2008 relative à la démocratie sociale, le législateur a apporté certaines modifications quant à la représentativité syndicale dans les entreprises (*voir fiche I1-007*).

Il est donc important que nous puissions évaluer la représentativité syndicale au niveau de la branche de l'Animation.

Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir compléter ce questionnaire et de nous l'adresser :

- Par mail : cnea@cnea-syn.org
- Par fax : 01-41-79-59-60
- Par courrier : CNEA – 88 Rue Marcel Bourdarias – BP 63 – 94142 ALFORTVILLE CEDEX

**Ce questionnaire concerne les structures ayant organisé des élections professionnelles de
Délégués du Personnel depuis le 20 août 2008.**

- 1) Nom de l'association :
- 2) Date des élections :
- 3) Un (des) syndicat(s) a- t-il (ont-ils) présenté une liste au premier tour ? :
- Oui Non

Si non : le questionnaire est terminé

Si oui : passer à la question 4

- 4) Quel(s) syndicat(s) a (ont) présenté une liste au premier tour ?
-
-
-
- 5) Quel a été le nombre de suffrages exprimés lors de ce premier tour ? (*ne pas tenir compte des bulletins blancs ou nuls*)
-
- 6) Quel nombre de voix a (ont) obtenu le(s) syndicat(s) ayant présenté une liste de candidat(s) ?
-

Pour les structures ayant plusieurs établissements nécessitant plusieurs élections de Délégués du Personnel, merci de bien vouloir compléter un questionnaire par élection.

**Ce questionnaire concerne les structures ayant organisé des élections professionnelles du
Comité d'Entreprise depuis le 20 août 2008.**

1) Date des élections :

2) Un des) syndicat(s) a- t-il (ont-ils) présenté une liste au premier tour ? :

Oui Non

Si non : le questionnaire est terminé

Si oui : passer à la question 4

3) Quel(s) syndicat(s) a (ont) présenté une liste au premier tour ?

.....
.....
.....

4) Quel a été le nombre de suffrages exprimés lors de ce premier tour ? (*ne pas tenir compte des bulletins blancs ou nuls*)

.....

5) Quel nombre de voix a (ont) obtenu le(s) syndicat(s) ayant présenté une liste de candidat(s) ?

.....



Si vous avez organisé à la fois les élections de DP et CE, merci de bien vouloir compléter les deux questionnaires.